https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3379

Collège de Tonnerre : répartition de la dotation horaire repoussée par le Conseil d'Administration

...nique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -
Publication date: dimanche 7 mars 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La répartition de la dotation horaire a été repoussée une première fois par le Conseil d'Administration du 1er mars 2010 à une large majorité (17 Contre, 5 Pour et 4 abstentions).

L'insuffisance de la dotation pour notre collège en ZEP en est la raison principale provocant le manque de moyens pour mettre en œuvre nos projets et des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves et les enseignants.

Motion adoptée :

"*Le Conseil d'Administration du collège Abel Minard s'oppose à une répartition de la DHG sans classe de Troisième à projet Professionnel (classe qui permet d'offrir un enseignement adapté à des élèves décrocheurs tout en leur donnant la possibilité de passer le Diplôme National du Brevet et de poursuivre leurs études en Lycée Professionnel puisqu'ils bénéficient d'un enseignement de deux langues vivantes) et sans classes pré-européennes.*

Ce refus est d'autant plus justifié qu'il s'agit bien de répartir quatre heures autrement : en reprenant les 3,5 heures libérées par la classe de Troisième à Projet Professionnel et en y ajoutant la demi-heure d'HSA transformable en HSE, nous obtenons bien les quatre heures dont nous avons besoin pour les classes pré-européennes.

Le Conseil d'Administration, conscient à la fois des difficultés de certains élèves et des attentes d'autres élèves auxquels on promet un enseignement général en Langue vivante au lycée, réclame la possibilité de maintenir ces deux dispositifs qui ont déjà fait leurs preuves dans cet établissement."

Copyright © SNES Dijon